



*Office National de Lutte Contre  
la Drogue et la Toxicomanie*

# Le séminaire euro-méditerranéen sur Le traitement de substitution aux opiacés dans le cadre d'une politique de réduction des risques

## FICHE TECHNIQUE

**Date : 21-22 avril 2015**

**Lieu : Hotel SHERATON, Alger**

L'Office National de Lutte Contre la Drogue et la Toxicomanie organise, en coopération avec le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme



Vers une gouvernance démocratique renforcée dans le Sud de la Méditerranée

Financé  
par l'Union européenne



UNION EUROPÉENNE

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Mis en œuvre  
par le Conseil de l'Europe

Hospitalière en partenariat avec le réseau MedNET du Groupe Pompidou, et le Programme Sud du Conseil de l'Europe, le séminaire euro-méditerranéen sur le traitement de substitution aux opiacés dans le cadre d'une réduction des risques.

### Contexte :

Le contexte algérien est caractérisé par un développement important de l'usage des drogues et par un effort considérable du gouvernement algérien en matière de prévention et de lutte contre la drogue et les addictions, notamment dans les domaines de la législation et de la prise en charge des toxicomanes (promulgation de la loi 04-18 du 25/12/2004 et mise en place d'un vaste réseau de structures de prise en charge des usagers des drogues en situation de dépendance). Néanmoins, le traitement de substitution aux opiacés n'a pas encore été introduit en Algérie, contrairement à d'autres pays en Afrique du Nord et Moyen-Orient et en Europe.

*Le séminaire euro-méditerranéen sur le traitement de substitution aux opiacés dans le cadre d'une réduction des risques, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre pour l'année 2015 du programme d'action du réseau MedNET de coopération en matière de lutte contre la drogue et les addictions en Europe et dans la région méditerranéenne , dont l'Algérie est membre fondateur.*

Ce séminaire est co-financé par l'Office National de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie, organe du Ministère de la Justice algérien et le Programme Sud du Conseil de l'Europe, programme financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe visant à « une gouvernance démocratique renforcée dans le sud de la méditerranée ».

### Problématique :

La promulgation de la loi 04-18 du 25/12/2004 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicite des stupéfiants et des substances psychotropes a constitué une avancée indéniable dans la qualification et le traitement de l'utilisateur problématique de drogue en situation de dépendance, qui est passé du statut de délinquant à réprimer à celui de patient à prendre en charge et à soigner, avec tous les droits que lui confère ce statut. Des acquis importants ont été réalisés dans ce domaine tels que l'injonction thérapeutique, l'abandon des poursuites judiciaires pour les toxicomanes qui acceptent de

suivre un traitement et la mise en place d'un vaste réseau de structures de soins (32 structures ) etc.

Toutefois, les usagers en situation de dépendance aux opiacés, même si leur nombre reste réduit par rapport aux autres addictions, ne bénéficient pas encore de tous les soins adéquats possibles et nécessaires, en raison de la non introduction du traitement de substitution aux opiacés dans le système national de soins. Au moment où un consensus est en train de s'opérer autour de l'introduction de ce genre de traitement nécessaire qui a prouvé ses résultats et son efficacité partout où il a été utilisé, le temps est venu de considérer quel serait l'impact de son introduction en Algérie ? à partir des expériences des différents pays européens et d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

Comment s'est faite l'introduction du TSO dans les pays participants à ce séminaire ? Quels sont les résultats obtenus dans ce domaine et quelles sont les difficultés rencontrées ? Quelles sont les modalités de prise en charge et de suivi des patients qui suivent un TSO ? Comment les personnes dépendantes aux opiacés sont-elles prises en charge ? Le risque de détournement des médicaments de substitution aux opiacés peut-il constituer une raison valable à la non utilisation du TSO ? Peut-on mettre en place une politique efficace de réduction des risques sans le traitement de substitution aux opiacés ?

Telles sont les questions et d'autres auxquelles tentera de répondre ce séminaire.

## Objectifs

Le séminaire qui réunira les acteurs et les responsables concernés à l'échelle nationale avec des représentants parmi les pays membres du réseau MedNET :(Chypre, Egypte, France, Grèce, Italie, Jordanie, Liban, Malte, Maroc, Portugal, Tunisie) et d'autres pays européens, membres du Groupe Pompidou , se veut être un plaidoyer pour l'introduction du traitement de substitution aux opiacés dans le système national de soins algérien. Il vise particulièrement à atteindre les objectifs suivants :

- S'informer sur les expériences, les difficultés rencontrées et les résultats obtenus, dans certains pays d'Europe et du Sud de la Méditerranée en matière de traitement de substitution aux opiacés et de mise en œuvre de la politique de réduction des risques.

- Mener une réflexion sur l'opportunité et sur les meilleures modalités d'introduction du traitement de substitution aux opiacés dans le système national de soins.
- Mener une réflexion sur les modalités de prise en charge et de suivi des patients, candidats au traitement de substitution aux opiacés.
- Mener un débat sur les modalités de prescription et de distribution des médicaments de substitution aux opiacés.
- Réfléchir sur la façon d'encourager un changement de comportement parmi les usagers problématiques de ces drogues par l'introduction du TSO, afin de réduire les risques et les dommages liés à l'usage de ces drogues.

### **Participants.**

Participeront à ce séminaire environ 150 participants d'Algérie et de pays membres du réseau MedNET et d'autres pays européens membres du Groupe Pompidou

- a) Participants Algériens :** Membres des équipes soignantes travaillant dans les différents centres de soins, 2 représentants par centre (environs 60). 10 médecins travaillant dans les établissements pénitentiaires, 2 représentants de chacun des services de lutte (Gendarmerie Nationale et DGSN), des représentants du MSPRH, représentants d'associations œuvrant dans le domaine de la prévention contre la drogue et les addictions.
- b) Participants étrangers :** Environ 30 : 3 représentants maximum des pays membres du réseau MedNET suivants: Chypre, Egypte, France, Grèce, Italie, Jordanie, Liban, Malte, Maroc, Portugal, Tunisie) et d'autres pays européens, membres du Groupe Pompidou, un représentant de l'Observatoire Européen des Drogues et de la toxicomanie (OEDT), 3 membres du secrétariat exécutif du Groupe Pompidou.

## Intervenants.

**Algériens** : experts, médecins, Psychiatres, responsables de centres de soins, universitaires.

**Etrangers** : Participants étrangers invités voir ci-dessus, experts, médecins, soignants, Psychiatres, universitaires .

## Déroulement des travaux.

Les travaux du séminaire se dérouleront en séances plénières durant lesquelles des communications de 20 minutes seront présentées et suivies de débats.

Deux ateliers seront également organisés autour des deux thèmes suivants : **Le traitement de substitution est-il une réponse adaptée à la situation des héroïnomanes en Algérie ? Et les questions réglementaires pour l'introduction du TSO, formation du personnel, calendrier**